

L'école d'ingénieurs sera enfin réhabilitée

LE LOCLE La ville sera dotée à l'horizon 2028 d'un véritable campus autour des savoir-faire microtechniques et horlogers, grâce à l'assainissement de l'école d'ingénieurs, laissée quasiment à l'abandon depuis 15 ans.

PAR SYLVIE.BALMER@ARCINFO.CH

Il aura fallu quinze ans de réflexion à l'Etat de Neuchâtel pour décider de l'avenir de l'ancienne école d'ingénieurs du Locle, dont il est propriétaire.

Hier, la présentation du projet lauréat pour l'assainissement des bâtiments avait donc tout de l'événement historique. Il a été salué par la conseillère d'Etat, cheffe du Département de la formation, Crystel Graf.

Un choix politique choquant

Depuis 2008 en effet, le bâtiment de quelque 5000 m² est quasi inoccupé. Cela fait suite à la décision de déplacer l'école d'ingénieurs à Neuchâtel, où de nouveaux locaux ont été construits à cet effet.

Ce choix politique avait choqué la population, qui avait en vain exprimé son incompréhension par le biais d'une pétition. De même, les autorités politiques locales avaient pointé la question de l'équilibre des investissements entre le haut et le bas du canton.

Travaux jusqu'en 2028

Le bâtiment a eu chaud. «On aurait pu envisager de le détruire et le reconstruire plus beau qu'avant, comme dans la chanson», a indiqué Yves-Olivier Joseph, architecte cantonal.

Mais aujourd'hui, la tendance est davantage à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, les possibilités de bâtir s'étant réduites.

D'importants travaux de rénovation, en lien avec les normes actuelles en matière de sécurité, d'efficacité énergétique et de confort, débiteront en 2026. Ils font partie du crédit d'engagement de 44 millions de francs voté par le Grand Conseil en janvier 2020. Il faudra patienter jusqu'en 2028, si tout va bien, pour que le bâtiment



L'espace entre les deux bâtiments sera comblé, et les places de parc seront supprimées pour créer une esplanade paysagère. LUCAS VUITEL

soit de nouveau occupé. Mais le projet baptisé «HDV7», pour Hôtel-de-Ville 7, soit l'adresse du site, est sur les rails.

Intersection de compétences

L'objectif est de réunir les activités de la HE-Arc Ingénierie présentes dans les Montagnes neuchâteloises, ainsi que le centre de compétences dédié aux métiers de l'horlogerie soutenu par Microcity.

Ce dernier, pôle d'innovation de Neuchâtel, a pour vocation de pérenniser l'excellence des métiers de l'horloge-

rie et de la joaillerie pour les décennies à venir en soutenant notamment les PME horlogères, a rappelé son directeur, Jean-Marc Brunner.

Le bâtiment adjacent, occupé par le pôle Technologies et Industrie du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE-TI), permettra la réunion d'acteurs clés du domaine de l'horlogerie et de la microtechnique sur un seul site.

Le Locle sera donc à terme doté d'un véritable campus, intersection de compétences.

Actuellement établies sur les campus de La Chaux-de-Fonds et du Locle, les activités menées dans les Montagnes neuchâteloises par la HE-Arc Ingénierie prendront place dans le bâtiment est du site loclois.

Cette réunion facilitera les collaborations et les synergies entre les équipes de recherche actives dans le domaine des microtechniques.

En outre, l'attractivité des formations proposées par la HE-Arc Ingénierie se verra renforcée pour les étudiants du CPNE-TI.

Le projet lauréat a séduit par sa simplicité et sa flexibilité, a expliqué Crystel Graf. L'équipe gagnante, menée par l'architecte Cédric Schärer, intègre les bureaux d'ingénieurs neuchâtelois Planair et GVH, ainsi que le bureau biennois Sutter-Weidner.

Le projet vise à relier les deux bâtiments existants grâce à la réfection des façades extérieures, tout en augmentant les surfaces de plancher à l'intérieur.

La dent creuse comblée

Pour ce faire, «la dent creuse» visible entre la partie ouest et la partie est sera comblée, permettant de gagner 10% de surface supplémentaire, a expliqué Cédric Schärer.

Le projet prévoit un rez-de-chaussée composé d'espaces communs, tels que bibliothèque, zone d'étude, cafétéria et auditoire. Les étages supérieurs seront dédiés à des ateliers flexibles, alors que l'attique abritera les locaux administratifs et les salles de classe.

«La durabilité, avec la gestion des déchets, des installations low-tech, le choix des matériaux et les aménagements extérieurs, est pleinement intégrée au projet», a assuré l'architecte.

A l'extérieur, les automobiles qui stationnent actuellement céderont la place à une esplanade paysagère. «Ce retour à la pleine terre, qui pourra être plantée d'arbres, constitue une mesure de protection contre la surchauffe», a-t-il indiqué. L'esplanade aura aussi vocation d'être un lieu d'échange.

La population est invitée à venir visiter l'exposition de l'ensemble des projets in situ, soit avenue de l'Hôtel-de-Ville 7, dans l'ail e ouest, au 5e étage. Elle sera visible du 29 novembre au 12 décembre, du lundi au vendredi, de 14h à 18 heures.